

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 2, Remerbiert à Bettborn se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN) sise 2, Remerbiert, connue sous l'appellation « Harpeshaus », est implantée en plein centre historique de Bettborn, proche de l'école, de l'église et de la mairie. Elle a été érigée vers la fin du XVIII^e / début du XIX^e siècle¹. Le premier propriétaire a été le notaire Anton Knaas, puis à partir du début du XIX^e siècle plusieurs générations de la famille Harpes se sont succédées et depuis 2017 l'immeuble appartient à l'Administration communale Prézersdau². Depuis sa construction la maison a été accompagnée par des annexes agricoles et industrielles à sa gauche et ultérieurement aussi à l'arrière. Ces annexes ont connu des transformations et des agrandissements tout au long des siècles. Malheureusement elles ne font plus partie de l'ensemble puisqu'elles ont été démolies en début de l'année 2023.

La maison s'élève sur deux niveaux, surélevés par un niveau de cave, et surmontés par une toiture à deux pans avec croupettes et un pignon traversier avec toiture à croupe. Cette grande lucarne, de même que la corniche débordante, remontent à une transformation de la toiture effectuée pendant les années 1940³ (EVO). Avant, la toiture était mansardée avec trois lucarnes dans le brisis. La façade principale se divise de manière régulière en trois travées d'ouvertures. L'entrée est située au centre, accessible par un escalier. A droite de celui-ci se trouve l'accès extérieur à la cave qui présente un encadrement en plein cintre. Les encadrements des baies sont en grès rouge avec un linteau droit surmonté par un arc segmentaire, ce qui est très typique pour l'architecture (rurale) du XVIII^e siècle (AUT/PDR). Les fenêtres jumelées du pignon traversier reprennent d'ailleurs ces caractéristiques. En façade principale des éléments appliqués en crépi ont adapté l'aspect de la maison au goût du jour au cours du XIX^e siècle (EVO/PDR/AUT). En effet, des petits entablements et pourtours ajoutés, de même que des appuis moulurés sur des petits corbeaux décorent les encadrements originaux. En façade postérieure, non visible de l'espace public, les encadrements ont gardé leur aspect original. La façade latérale droite est aveugle à part deux petites ouvertures sous la croupette. Quant à la façade latérale gauche, elle est également aveugle car elle était flanquée par l'annexe agricole. La façade postérieure présente deux travées de fenêtres et une porte étroite permettant l'accès de la cuisine à l'ancienne cour intérieure (AUT/PDR). Une autre ouverture, murée, indique probablement l'endroit de l'ancien four (visible sur les anciens plans cadastraux).

¹ D'après les recherches historiques du DAP (Digital Archiv Prézersdau) des documents généalogiques et actes de notaires laissent présumer que la maison a été érigée en 1791. En outre, sur la carte de Ferraris (1771-1778) l'immeuble ne semble pas encore en place, tandis que sur le premier plan parcellaire de 1824 (Urkadaster) un bâtiment est inscrit sur l'emplacement actuel.

² Recherches établies par le Digital Archiv Prézersdau et jointes à la demande de protection de l'Administration communale Prézersdau du 24 avril 2023.

³ SGI Ingénierie S.A. Kurzgutachten, mars 2023.

La maison conserve la majorité de sa substance bâtie tels que : les murs porteurs, les divisions horizontales et verticales, la cave voûtée, le fumoir (Haascht) et une partie de la charpente (AUT). A l'intérieur, divers éléments historiques sont également conservés. En effet, on aperçoit des revêtements de sol en carrelage et en bois, des portes en bois, un escalier en bois allant du rez-de-chaussée jusqu'aux combles, certains plafonds en stuc, un lavabo encastré ou encore une armoire encastrée (Takeschaf) (AUT/PDR).

L'immeuble est un témoin de l'architecture traditionnelle (rurale) et du développement urbanistique de la localité. En effet, il témoigne d'une partie de l'histoire de la localité puisque dans cette partie de Bettborn il figure parmi les rares bâtiments subsistant dont les bases remontent au XVIII^e siècle (LHU). Ainsi, la maison appelée « Harpeshaus » présente d'un point de vue historique, architectural et urbanistique un intérêt public d'être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 2, Remerbierg à Bettborn (no cadastral 414/2010). Les membres constatent avec regret que toutes les annexes ont été démolies par la commune et sont d'avis que les nouvelles constructions doivent reprendre le gabarit d'antan et se subordonner au corps de logis.

Présent(e)s : Alwin Geimer, Beryl Bruck, Christina Mayer, Gaetano Castellana, Guy Thewes, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes.

Luxembourg, le 14 juin 2023